



PIÈCES À FOURNIR TANT POUR LE LOCATAIRE QUE LA CAUTION OU GARANT :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Relevé d'identité bancaire
- Trois dernières quittances de loyers
- Taxe foncière ou attestation d'hébergement accompagné d'une quittance EDF pour l'hébergeant

Pour les étudiants :

- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité de l'année en cours

Pour les salariés :

- Trois derniers bulletins de salaire
- Contrat de travail à durée indéterminée
- Attestation de l'employeur de moins d'un mois
- Dernier avis d'imposition recto/verso

Pour une personne morale :

- Extrait K Bis de moins de trois mois
- Statut de la société
- Deux derniers bilans
- Deux derniers avis d'imposition recto/verso

Pour une personne exerçant une activité indépendante :

- Registre du commerce
- Copie carte professionnelle
- Deux derniers avis d'imposition

Pour les retraités :

- Deux derniers avis d'imposition recto/verso
- Bulletin de retraite ou pension

Et une attestation d'assurance obligatoire en cas d'acceptation du dossier à remettre le jour de l'état des lieux d'entrée.

Attention : sans cette attestation, aucunes remises de clefs ne sera faite.

LA COOPERATIVE DE L'IMMOBILIER
GESTION - TRANSACTION - LOCATION

2 impasse Michel LABROUSSE 31100 Toulouse - Tél : 05 61 23 60 87 - Mail : contact@coop-immo.fr

Ste Coopérative SAS au Capital 20 000 € - Siret : 827 719 261 RCS Toulouse-Ape : 6831Z

CPI 3101 2017 000 018 805 Délivrée par la CCI Toulouse - Garantie Financière : CEGC 16 Rue HOCHE TOUR KUPKA B TOUR 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX - RCP : GENERALI 7 Boulevard HAUSSMANN 75009 PARIS